

Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N° 284

Mai 2019



Jeu**di** 30 mai

Vide grenier

organisé par le Comité des Fêtes d'Orcet

Inscriptions du 22 au 29 mai 2019
(sauf les jours fériés)
au : 06 89 57 29 30

TARIFS :

Orcétois : 5 €
les 4 mètres

Extérieurs : 10 €
les 4 mètres

BUVETTE et
RESTAURATION SUR PLACE SUR LE STAND DU COMITÉ DES FÊTES
situé sur la place de la Liberté.

Par arrêté du Maire le stationnement sera interdit à partir du mercredi 29 mai 2019 à 18 heures dans les rues et à **partir de 12 heures pour le parking Vercingétorix** :
Place Henri Romeuf,
Rue du 8 Mai,
Place du Chancel,
Rue du Général d'Orcet
(de l'angle du monument aux morts à la place de la porte du Four),
Rue des Percées
(jusqu'à l'angle de la rue Vercingétorix),
Rue Vercingétorix jusqu'à la rue du Puits,
Place du 11 novembre
Rue des Remparts
Place St-Roch
Rue du Midi jusqu'à la rue Saint Roch.

Avec

MOND'ARVERNE, agissons localement pour notre planète

Participez aux conférences-débats autour du **CLIMAT**

Mardi 14 mai - De 18h30 à 21h
La Roche-Blanche
Maison des Loisirs et du Tourisme

Mardi 21 mai - De 18h30 à 21h
Saint-Saturain
Grange de Mai

Mercredi 22 mai - De 18h30 à 21h
La Sauvetat
Espace culturel

Mardi 4 juin - De 18h30 à 21h
Mirefleurs
Espace culturel

Mardi 18 juin - De 18h30 à 21h
Vic-le-Comte
Halle du jeu de Paume

Retrouvez toutes les infos pratiques sur www.mond-arverne.fr



La poste

Du 10/05 au 04/06, la poste d'Orcet est en travaux pour mieux vous accueillir.

Pendant cette période, toutes les lettres recommandées et paquets seront disponibles au rez-de-chaussée de la mairie, 11 place Henri Romeuf à Orcet de 14h à 17h, du mardi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

NB : les dépannages d'espèces peuvent être demandés au facteur : jusqu'à 160€ pour les clients de la Banque Postale.

Autres services à proximité :

Le Cendre :

Lundi : 14h30-17h30
Mar/Mer/Jeu/Ven : 9-12h
et 14h30-17h30
Sam : 9-12h

Cournon Place des Dômes :

Lun/Mar/Mer : 8h30-12h30
et 13h30-18h
Jeu : 8h30-12h et 14h-18h
Ven : 8h30-12h30 et
13h30-18h
Sam : 8h30-12h

Cérémonies du 8 Mai



La commémoration de la victoire 1945 débutera à 10h30 au cimetière où les habitants d'Orcet sont conviés pour honorer le soldat Belge et les Anciens Combattants.

Elle se poursuivra par le traditionnel défilé qui quittera la place de la Liberté à 11h30 et sera suivie par le dépôt de gerbes au monument aux morts.

Les enfants de l'école y seront associés.

La population est cordialement invitée.

Élections Européennes



Elles auront lieu **le dimanche 26 mai**.

Les bureaux de vote sont ouverts **de 8h à 18h**.

Veillez à vous munir de votre carte d'électeur **la plus récente** - vous allez prochainement en recevoir une nouvelle-, ainsi que **d'une pièce d'identité**. Toute pièce officielle comportant une photographie est acceptée (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, permis de conduire sécurisé au format « union européenne » par exemple). **Cette pièce d'identité est obligatoire.**

Visite de quartiers

par le Maire et les élus :

Lotissement du BREUIL RD 52
ZA des SAGNES **Mardi 14 mai à partir de 17h00.**



Agenda de Mai

8 mai :

Commémoration victoire 45,
Monument aux morts

14 mai : Visite des quartiers

Du 24 mai au 2 juin : Expo Les Artistes d'Orcet, Maison des Comtes

26 mai :

Élections européennes

30 mai : Vide-grenier, Village



Vie municipale

Conseil municipal du 2 avril 2019

● **Modification de la demande de DETR 2019**

Le dossier déposé à la Préfecture ayant été refusé, une nouvelle demande de subvention a été présentée : elle comprend les travaux d'embellissement de la place devant les commerces avec pose de pavés, la réfection de la fontaine place H.Romeuf, la voirie au carrefour de la rue du clos d'Orcet et de la rue des Vignes, pour un montant total de 187 857 €.

● **SIEG : Adoption d'une convention pour l'éclairage public de la Voie Romaine** Coût pour la commune : 4 850 €

● **Modification du tableau des effectifs**

Il est ouvert un poste de conducteur de travaux sur le grade de technicien territorial (B).

● **Présentation du débat d'orientations budgétaires**

Les informations seront reprises dans le budget présenté le 11 avril.

Conseil municipal du 11 avril 2019

1. FINANCES

Commune

● **Affectation des résultats de fonctionnement**

Pour la commune l'excédent de 213 210,30 € est affecté à l'investissement c/1068.

● **Vote des taxes**

Les taux restent inchangés ; TH : 15,72 ; TFB : 17,99 ; TFNB : 122,02.

● **Budget 2019**

Section de fonctionnement : 1 963 434,65 €.

Section d'investissement :

1 395 533,27 € comprend notamment en dépenses le rachat de la maison 5 rue des Percèdes à l'EPP SMAF et en recettes le produit de sa revente à un particulier. Parmi les dépenses importantes, figurent les travaux de RD 757 (rue du général d'Orcet et rue des Percèdes).

Service assainissement

● **Affectation des résultats**

L'excédent de fonctionnement de 273 234,20 € reste en section de fonctionnement au compte 002.

● **Budget 2019**

Section de fonctionnement : 502 534,20 €.

Section d'investissement : 704 754,50 €

Les postes importants comprennent la réfection de la RD 757 et l'assainissement du petit Orcet

Modification du tableau des amortissements

La durée d'amortissement des matériels informatiques est portée de 2 à 5 ans.

Indemnités des élus

La modification des taux de référence implique un nouveau calcul qui se traduira par une modification de quelques centimes. A noter que la commune a fait le choix de diminuer à deux reprises ces indemnités qui sont très inférieures aux maxima réglementairement autorisés.

2. QUESTIONS COMMUNAUTAIRES

Opposition au transfert obligatoire de la compétence assainissement à la communauté de communes au 1/1/2020.



Bienvenue à Sébastien ARTAUD qui a intégré le personnel de la commune en tant que **conducteur de travaux** depuis le 1^{er} avril.



GRUPE SCOLAIRE PAUL BADOR

Inscription au restaurant scolaire 2019/2020

Dès à présent vous pouvez faire votre demande d'inscription au restaurant scolaire :

- En retirant une fiche auprès du gestionnaire.
- Ou
- En l'imprimant sur le site www.orcet.com, rubrique « Ecole ».

Les fiches (avec informations complètes) devront être remises **avant le 5 juillet 2019**.

ATTENTION : Les enfants non inscrits à cette date ne seront pas acceptés le jour de la rentrée.

Ecole élémentaire

Celles-ci concernent les enfants admis au CP à la rentrée 2019 et ceux dont les parents ont emménagé à Orcet quel que soit leur niveau de classe. Les inscriptions auront lieu **du 13 mai au 15 juin** sur rendez-vous (le jeudi ou le soir après la classe)

Merci d'apporter :

- le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant
- un justificatif de domicile ;
- une demande de dérogation visée par les maires des deux communes (du domicile et d'Orcet) pour les enfants non domiciliés à Orcet ;
- un certificat de radiation établi par l'école fréquentée cette année par votre enfant (s'il n'est pas scolarisé à l'école maternelle d'Orcet).

Pour toutes questions relatives à l'inscription de votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec moi au **04 73 84 74 35**.

Cordialement, *Le directeur M BONHOMME*

FJEP

● **Accueil de loisirs 4/12 ans d'Orcet Vacances d'été**

Ouverture du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet inclus et du lundi 19 août au vendredi 30 août inclus.
Dépôt de la demande d'accueil : Du vendredi 7 juin au vendredi 21 juin.

● **Championnat national N1 de Roller Derby à la salle Jean Moulin « ça cartonne »**

Samedi 4 mai :

- 13 h 30 Lyon / Pibrac
- 16 h 00 Montpellier / Grenoble
- 18 h 30 Marseille / Orcet

Dimanche 5 mai :

- 10 h 00 Montpellier / Pibrac
- 12 h 30 Lyon / Orcet
- 15 h 00 Grenoble / Pibrac

Spectacles des Ateliers Théâtre à la salle des fêtes du bourg.

Les jeudi 23 vendredi 24 en soirée et le samedi 25 mai après-midi.



● **Soirée théâtre « La terre est ronde »**

Dimanche 19 mai à 15 h, salle des Justes, Le Cendre.

N'hésitez pas à nous contacter :
04.73.69.44.61
ou 07.87.62.37.39

Toutes les informations sur le site fjep-orcet.fr ou dans nos bureaux foyerfjep.orcet@orange.fr
Accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr



Culture et Patrimoine

Le printemps est là et, comme chaque année, l'association Culture et Patrimoine honore les artistes orcétois en organisant une exposition qui leur est consacrée, du vendredi 24 mai au dimanche 2 juin inclus. Seuls impératifs pour y participer : être résident à Orcet, acquitter un droit d'accrochage de 5 euros pour les non-adhérents de l'association, et se faire connaître en indiquant le nombre d'œuvres présentées, **par mail, sms ou téléphone avant le 15 mai*, ou en renvoyant la fiche ci-dessous** (boîte de l'association, couloir de la mairie). Cette exposition qui permet aux peintres, sculpteurs, ferronniers et artistes en tous genres de présenter leurs dernières œuvres, accueille toujours de très nombreux visiteurs, car elle reste ouverte le jour de la brocante de 10h à 18h. Il est demandé à chaque exposant de se proposer pour garder l'exposition pendant une période de 2 heures au moins. Elle sera inaugurée le jeudi 23 mai à 19h.

Nous vous attendons nombreux pour participer ainsi au rayonnement de notre village !

*yvonedroeller@orange.fr / 06 61 12 71 73 /
culturepatrimoine.orcet@laposte.net



Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre d'œuvre et format (G, M ou P) :

Contact (tél ou mail) :

Disponibilités pour garde :

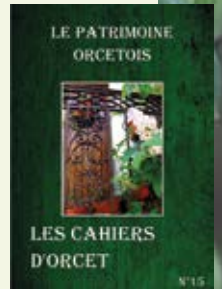
Cahier d'Orcet

“ Le patrimoine orcétois ”

Nous nous apprêtons à terminer le cahier d'Orcet n°15, que nous avons mis en chantier voici près de trois ans. Il est donc temps d'en lancer la souscription, puisque l'impression en sera faite prochainement. Il s'agit d'un ouvrage, à la fois guide de promenade et inventaire cartographié, dont le but est de répertorier tout ce qui constitue le patrimoine orcétois : vaste programme qui nous amène à un ouvrage de 90 pages environ et de **380 photos. 6 thèmes y seront traités** : le patrimoine naturel, l'archéologie, le fort médiéval, le bourg, les alentours nord et sud.

80 sites identifiés (pastillage)
280 articles inventoriés

Ce cahier sera présenté et remis aux souscripteurs lors des journées du patrimoine les 20, 21 ou 22 septembre 2019. Le prix public sera de **15 euros** à partir du 31 juillet. Une souscription à **12 euros** est ouverte dès maintenant et jusqu'au 31 juillet. Au delà de cette date, c'est le plein tarif qui sera appliqué. Si cet ouvrage vous intéresse, veuillez découper et remplir le bulletin de souscription ci-dessous et le remettre dans la boîte aux lettres de l'association (couloir de la mairie) accompagné d'un chèque à l'ordre de « Culture et Patrimoine » correspondant au nombre d'exemplaires réservés.



Nom, prénom :

Adresse :

Mail et téléphone :

Nombre d'exemplaires souhaités :

Ci-joint un chèque de à l'ordre de Culture et Patrimoine

Signature :



Paroisse St Paul du Val d'Allier

Pas de messe à Orcet le jeudi de l'Ascension.

Fouilles des Courtiaux

Leurs résultats sont à consulter sur le site : [www.orcet.com/vie municipale/projet de résidence seniors](http://www.orcet.com/vie_municipale/projet_de_residence_seniors)



Proposée par
les Délégués
Départementaux de
l'Éducation Nationale
Délégation des Martres-de-Veyre

"Nos enfants et leurs écrans"

Salle des Fêtes des Martres-de-Veyre
(face à la gare SNCF)

JEUDI 16 MAI 2019 à 20 h 30

conférence animée par Elvire
GAIME, chargée de projet à l'IREPS-
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
(Instance Régionale d'Éducation et de
Promotion de la Santé)

État civil

Naissances :

Le 26 mars : GIRAUDET Valentin
Le 30 mars : CEBALLOS ROBERT
Keïlys

Le 04 avril : COLLEVILLE Florent
Le 06 avril : GROLLEMAND Matéo

Mariage :

Le 13 avril : DUCAT Jérémy et CHEDIN
Jennifer

Décès :

Le 12 avril : TICHET Marie-Reymonde
98 ans



Nos hommages
à Mme TICHET,
présidente
pendant de
longues années
du club de l'âge
d'or.



La fierté de Mtban

Alexia DUMON
Vice-championne
de France muay
Thaï éducatif.
Nos
félicitations !

Ordures ménagères en mai



Dates des collectes : bacs verts
les **martis** 7, 14, 21, 28.

Bacs jaunes : un vendredi sur deux : les 3, 17, 31.

Les collectes ont lieu le matin de bonne heure, il vaut mieux sortir vos bacs la veille et les rentrer dès que la collecte est faite.

Calendrier des collectes : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI)

www.orcet.com à la page :

« vie quotidienne, collecte des déchets »

Prochainement à l'affiche



1^{er} juin, dans la
cour de l'école
maternelle, à
18h30

THÉÂTRE MIMÉ et BRUITÉ

Dans le cadre
des "Scènes
éphémères"
proposées par
Mond'Arverne
Communauté

Tout public à partir de 7 ans

- Durée : 45 minutes
- Gratuit



USO basket

Basket et chasse aux œufs. Reprise des
entraînements le samedi 11 mai.



Petites annonces



• OFFRE D'EMPLOI

La mairie recrute un agent des services
techniques, niveau BEPA, BAC Pro
option espaces verts
Permis B obligatoire, permis C souhaité.
S'adresser en mairie : 04 73 84 73 17
e.teillard@orcet.com

Plus d'informations sur www.orcet.com,
flash infos, et vie municipale :
page offre d'emploi

- **RETROUVÉ** sur la commune d'Orcet
le 11/04/2019.



Contactez la mairie si ce vélo vous
appartient.

• JARDINS FAMILIAUX

2 jardins familiaux sont disponibles à la
location.

Si vous êtes intéressé merci de faire une
demande écrite à la mairie.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE : mardi, mercredi et
vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 11h.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
et dimanche de 10h à 12h.

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

Marché BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 14h à 17h

samedi : de 9h à 12h - Lundi fermée. Levée à 15h15.

Bulletin mensuel édité par la commune d'Orcet,
place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet
et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat
Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 400 exemplaires. Les
articles des associations et les petites annonces
doivent parvenir en Mairie avant le 20 du mois pour
être insérés dans la limite de la place disponible.

